



Indemnités de remboursement anticipés

Par **pege**, le **14/12/2014** à **17:38**

J'ai un crédit hypothécaire chez BNP Paribas depuis 2005 que j'ai renégocié à la baisse en 2008.

Je fais un remboursement partiel de 12500 euros sur 16000 euros restant au 1er Septembre 2014.

La banque me dit: si vous aviez tout remboursé en plus de l'indemnité de rbt anticipé vous nous auriez dû au titre du différentiel d'intérêts 2331 euros en plus mais comme vous remboursez partiellement vous payez 1800 euros " seulement"

Donc il me reste 6100 euros au 1er Décembre 2014.

Je fais ici encore un rbt anticipé et la banque me prélève encore 480 euros de rbt anticipé et 2190 de différentiel.

Est -ce normal de devoir rembourser presque 6000 euros de pénalités pour un remboursement étalé en 2 fois sur 3 mois?